



LeadOn

Rôle et statut de l' élu

Rôle, droits et devoirs de l' élu local

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principales règles d'administration d'une collectivité locale : rôle du Maire, des élus délégués, des services communaux,...
- Savoir repérer le rôle des principaux acteurs entretenant des liens institutionnels avec une collectivité locale : services de l'Etat, juge administratif, services de police ou de gendarmerie, autres collectivités locales ou établissements publics,...
- Identifier le rôle d'un élu local à 360° : avec les autres collègues élus, avec les élus d'opposition, les agents de la collectivité locale, les usagers, les associations, les partenaires institutionnels, le monde économique,...
- Appréhender le processus décisionnel en collectivité locale.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE DE LA FORMATION 100 % Présentiel – 1 jour soit 6 heures de formation (pas de formation à distance) Présentiel individuel et collectif	PUBLIC CONCERNE Formation spécialisée à destination principale des élus locaux.
--	---

DATES ET LIEUX Lieux : 1. LEADON 30 RUE ST LAZARE 75009 Paris. 2. ou Salle dédiée et spécifique pour la formation. Dates et calendrier : A définir	LES + <ul style="list-style-type: none">• Formateur expert de la gestion des collectivités locales• Groupes à l'effectif limité PRE REQUIS <ul style="list-style-type: none">• Aucun.
--	--

28.05.22

30 rue st lazare - 75009 Paris
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – magalie@leadon.fr
Siret : SIRET 852 902 659 000 22



LeadOn

Rôle et statut de l'élu

<p>TARIFS : à définir en fonction du statut de l'élu et de la taille de la collectivité (cf site internet leadon)(Exonération de TVA selon l'article 261-4-4°a du Code Général des Impôts)</p> <p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP Oui</p> <p>DELAIS D'ACCES Au plus tard, 11 jours avant le début de la formation.</p>	<p style="text-align: center;">L'ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none">• Christophe MARCOUX, ancien DGS de plusieurs collectivités locales, consultant et formateur spécialisé en gestion territoriale.
---	---

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique consistera en un enseignement théorique et pratique sous forme de leçons collectives et d'ateliers.

Moyens techniques :

Vidéoprojecteur, paperboard, ateliers.

Validation du stage :

Une feuille d'émargement pour chaque demi-journée sera signée pour chacun des participants. Remise aux participants d'une documentation écrite synthétisant les principaux éléments de la formation.

PROGRAMME

Matin :

- Retour sur le début de mandat : analyse des points positifs et des points d'amélioration ; regards sur les questions restées encore sans réponse pour mieux comprendre le rôle de l'élu ;
- Identification de l'ensemble des acteurs d'une collectivité locale ;
- Apports théoriques en droit des collectivités locales : rôle du Maire et des élus délégués, actes administratifs, rôle du préfet, rôle du juge administratif, recours gracieux et contentieux,...

~~28.05.22~~
28.05.22

30 rue st lazare - 75009 Paris
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – magalie@leadon.fr
Siret : SIRET 852 902 659 000 22



LeadOn

Rôle et statut de l' élu

Après-midi :

- Le processus décisionnel en collectivité locale : exercices pratiques mettant en exergue particulièrement le rôle de l' élu ;
- Prise de connaissance des compétences des autres collectivités locales et établissements publics ;
- Déontologie de l' élu, risques pénaux, droits de l' élu local.

~~28.03.22~~
28.03.22

30 rue st lazare - 75009 Paris
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – magalie@leadon.fr
Siret : **SIRET 852 902 659 000 22**